



**COMPTE-RENDU DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE  
L'ASSOCIATION OMNISPORTS TRAPPISTE  
Section natation  
qui s'est tenue le mercredi 24 janvier 2018 à 20h30  
à la salle Picasso  
Pour la saison 2016/2017**

- 1) Rapport moral du Président.
- 2) Résultats sportifs pour 2016/2017.
- 3) Cotisations 2016/2017.
- 4) Rapport financier 2016/2017.
- 5) Budget prévisionnel 2017/2018.
- 6) Présentation du Bureau.
- 7) Démission du Bureau.
- 8) Appel à candidature et élection de nouveaux membres.
- 9) Election du bureau.
- 10) Objectifs sportifs 2017/2018.
- 11) Règlement intérieur.
- 12) Questions diverses.

***Nous avons enregistré 185 présents ou représentés lors de l'assemblée générale de la section natation de l'AOT.  
Ainsi que la présence de Mr. André Broustal, Président de l'AOT.***

### **Rapport moral du Président :**

J'ai le plaisir et l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport d'activité morale du club de la saison écoulée.

La section natation de l'AOT a totalisé 647 adhérents, licenciés dans 1 fédération affiliée à la FINA (fédération internationale de natation) et à la LEN (ligue européenne de natation). Cette fédération est :

- la FFN (fédération française de natation)

Nombre de licenciés en FFN : 647, c'est-à-dire tous les adhérents.

La FINA a été fondée en 1908 elle a pour rôle de standardiser les règles pour les compétitions et d'assurer le contrôle des records nouvellement établis et de permettre leur suivi.

La LEN a été fondée en 1927, c'est une association de 50 fédérations, elle supervise tous les sports liés à la natation :

- Natation sportive.
- Natation synchronisée.
- Plongeon.
- Water Polo.

Pour la saison passée, nous avons augmenté nos adhérents de façon significative, ce qui démontre le dynamisme et la vitalité du club dans la ville et dans l'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines.

L'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines (ex CASQY) a refusé de nous attribuer une subvention, c'est une perte conséquente pour le club, pour la seule justification que nous ne rentrons pas dans les critères de sélection. L'agglomération a malheureusement fait le choix de l'élitisme au détriment de la formation, ce qui est fort préjudiciable pour les structures moyennes comme la nôtre.

De plus, l'obtention sans adversaire des jeux olympiques d'été en 2024 à Paris va à l'évidence creuser un peu plus le fossé entre l'élite et la formation, mais nous continuerons toujours à nous battre pour le club dans la limite de nos moyens.

Nous sommes toujours contraints et obligés plusieurs mois à l'avance de préparer l'avenir et de ce fait ces actions monopolisent une nouvelle fois les membres du club si bien que le quotidien est toujours aussi difficile à gérer.

De même, la diminution toujours constante des bénévoles devient toujours une menace pour notre institution et pour le sport en général, il est aussi extrêmement difficile dans notre club de motiver les parents afin de nous aider malgré un certain frémissement en cours de saison.

Grâce à la subvention de la mairie, nous continuons à maintenir des cotisations inférieures à la plupart des autres clubs des Yvelines, nous espérons que cette contribution subsistera dans les années à venir malgré la difficulté actuelle des municipalités.

A ce jour, 28 clubs sont affiliés à la FFN dans le seul département des Yvelines, c'est équivalent à la saison précédente, par contre les effectifs s'étiolent, les clubs licenciés seulement une partie de leurs nageurs faute de moyens financiers. La direction de la FFN nouvellement élue se penche actuellement sur les actions à entreprendre afin de d'augmenter les licenciés en France, nous espérons et nous souhaitons qu'une diminution du tarif des licences sera appliquée prochainement afin de relancer la dynamique des adhérents licenciés.

Je tiens, comme tous les ans, à remercier les bénévoles de l'association qui grâce à leur travail, leur compétence, leur abnégation, leur valeur, leur volonté permettent de préserver un club malgré tous les aléas et les tracasseries de l'administration.

. Pour cette saison sportive les résultats ont été conformes à nos prévisions suite à une progression importante de nos compétiteurs tant qualitativement que quantitativement, nous n'avons aucun vide maintenant dans les différentes catégories et nous sommes bien pourvus pour les années futures.

Voir à la page suivante les résultats les plus marquants de la saison 2016/2017.

Toutes nos félicitations aux nageurs qui ont porté bien haut les couleurs du club et de la ville.

Un grand merci à l'ensemble des dirigeants, maîtres nageurs, entraîneurs.

Remerciements également aux techniciens municipaux pour leur participation, leur dynamisme, leur bienveillance, leur dévouement, leur humilité, leur fiabilité et leur savoir-faire.

Une grande gratitude aussi aux membres du Bureau pour leur implication toujours aussi importante au sein de l'association dans des conditions parfois difficiles mais toujours disponibles envers les adhérents et les parents des enfants inscrits.

Un petit bémol tout de même concernant certains parents qui n'acceptent aucune critique dès que leurs enfants sont réprimandés, nous avons décidé de ne pas céder et de régler les problèmes au cas par cas et toujours de manière cohérente et juste. Sur une dizaine de problèmes délicats et difficiles à gérer, seul 1 enfant a été exclu du club.

Depuis 3 ans maintenant, un projet pédagogique a été mis en place pour le mini-club et l'école de natation avec un suivi complet de tous les nageurs. Ce programme commence à porter ses fruits suite à une implication très importante des éducateurs.

Nous avons remis au mois de juin dernier aux enfants du mini-club et des écoles de natation un bonnet de couleur suivant leur progression durant l'année, cette opération sera reconduite pour cette saison, il est bien entendu que cette récompense est uniquement attribuée aux enfants qui s'améliorent ou s'investissent.

Ceci clos le rapport moral de la saison 2016/2017.

La saison en cours, 2017/2018, a commencé une semaine plus tard suite à la réfection du bassin et diverses petites retouches indispensables à l'entretien de la piscine. Les délais ont été respectés ce qui nous a permis de commencer les cours à la date initialement prévue, de ce fait nous essaierons de clôturer la saison 1 semaine plus tard que la normale si la Mairie l'accepte.

Les demandes d'inscription pour cette nouvelle année sportive ont pu s'effectuer sur internet à des dates établies à l'avance et généralement en juin pour les adhérents de la saison précédente et en septembre pour les nouveaux.

Nous avons encore eu un accroissement important de ces demandes et ceci à permis de réduire de façon conséquente, mais toujours insuffisante, le temps d'attente lors de l'inscription définitive. Il faut aussi préciser qu'une validation est obligatoire au siège du club avec un dossier complet (paiement, certificat médical et éventuellement photo) pendant les périodes officielles d'inscriptions.

De plus, les différentes aides attribuées aux familles nous obligent toujours à effectuer un travail supplémentaire et très contraignant, 2 membres du bureau sont chargés de cette tâche complémentaire et y consacrent plusieurs heures par semaine jusqu'à la fin de l'année civile.

Nous pouvons dire que la section natation confirme sa bonne santé. A ce jour exactement 649 adhérents et licenciés ont été recensés, 2 de plus que la saison précédente. Toutes les places attribuées au mini-club et à l'école de nage sont complètes depuis septembre.

Depuis cette saison, les mardis et jeudis pendant les créneaux de l'école de nage, nous avons ouvert 1 ligne pour les pré-compétiteurs. Cette initiative des entraîneurs permet de détecter plus rapidement les nageurs amenés à faire de la compétition ainsi que de s'entraîner 2 fois par semaine et de préparer sereinement les examens obligatoires de la fédération française de natation pour la pratique des compétitions, c'est-à-dire le sauv'nage, le passeport de l'eau et le pass compétition dernier sésame obligatoire.

Pour l'amélioration des performances de nos compétiteurs grâce à des séances de renforcement musculaire, nous disposons au gymnase Gagarine d'une salle 2 fois par semaine les mercredis après-midi et samedis en matinée, c'est tout bénéfique pour le club et ceci permet de réduire les blessures musculaires.

Nous avons cette année fait une demande de subvention auprès de la Mairie d'Elancourt, merci à Eric Bocher trésorier-adjoint du club d'avoir ficelé et envoyé la demande de subvention dans les délais impartis. Cette aide a été demandée suite à l'accroissement important des adhérents venant de cette ville. Pour le moment, aucune nouvelle concernant cette requête ne nous est encore parvenue.

Nous avons cette saison 2 futurs MNS en formation BPJEPS, brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. La majeure partie de cette formation est payée par l'état et la fédération notre quote-part est nettement moins onéreuse que d'embaucher 2 autres maîtres nageurs.

Deux fois par saison les parents des adhérents enfants ont accès à la piscine pendant les heures de cours afin de suivre l'évolution de leur progéniture, cette organisation est très bien perçue et perdurera, on l'espère, dans les années à venir.

Je tiens également à rappeler aux parents d'éviter de nourrir les enfants avant leur créneau ou alors très légèrement, par contre il est formellement interdit aux enfants victimes de gastroentérite ou toute autre maladie contagieuse de participer au cours.

Merci de votre compréhension et de continuer à faire passer le message.

L'objectif premier de la section sportive est de parvenir à étoffer le groupe des nageurs de compétition le plus rapidement possible tout en sachant que plusieurs années sont nécessaires afin de reconstruire un noyau efficace, stable et crédible. Cette saison pour le moment une dizaine de jeunes ont rejoint le groupe des jeunes compétiteurs et commencent le dur apprentissage des entraînements intensifs et ensuite des compétitions dans le département dès leur diplôme obtenu.

De ce fait, environ 30 nageurs écument maintenant la piscine dans le groupe des jeunes compétiteurs.

A ce jour, 39 nageurs du club sont officiellement dénombrés sur les tablettes de la fédération française de natation, chiffre qui va s'amplifier en cours de saison par l'arrivée de nouveaux compétiteurs.

Nous espérons qu'une cinquantaine de nageurs, des groupes compétition, seront amenés à participer à des championnats départementaux, régionaux et peut-être nationaux à terme dans le cadre de la FFN et pour les plus anciens à des championnats de France, d'Europe et même du Monde dans la catégorie très en vogue actuellement celle des maîtres.

Nous essaierons de maintenir, dans la mesure de nos possibilités, la sortie annuelle pour les adultes qui depuis plusieurs années bénéficient d'une aide substantielle du club afin de limiter leur dépense. Cette escapade doit bien entendu être liée à 'l'eau' dans le sens le plus large du thème et toutes les idées sont les bienvenues.

Pour les adhérents intéressés, Madame Nicole Diraison se fera un plaisir d'en expliquer le fonctionnement et les modalités, n'hésitez pas à vous rapprocher d'elle.

Comme tous les ans fin décembre dernier, un petit cadeau apprécié de tous les nageurs du mini-club et de l'école de nage, a été offert afin d'encourager ces jeunes pousses à poursuivre leur travail hebdomadaire et surtout à progresser de façon significative.

Dernier point très important la ponctualité, il a été décidé en accord avec les maîtres nageurs que tous les enfants en retard ne pourront plus avoir accès au cours sauf cas exceptionnel ou excuse acceptable.

De plus, je vous conseille de lire ou de relire le règlement intérieur qui concerne tous les adhérents sans exception, ceci évitera des malentendus, il est disponible sur notre site internet et affiché également sur le tableau dédié au club à l'entrée de la piscine, ce règlement a également été donné à chaque adhérent en début de saison lors de l'inscription et signé par celui-ci ou par un parent pour les personnes mineures.

Enfin pour terminer, je vous rappelle que nous avons un site internet, sous le nom [www.aotnatation.org](http://www.aotnatation.org), nous essayons d'en faire bon usage afin que toutes les formes de communication et d'information s'ouvrent à un maximum d'adhérents.

N'hésitez surtout pas à vous connecter sur notre site et toutes les suggestions constructives sont les bienvenues pour l'améliorer, notre webmaster se fera un plaisir de vous écouter.

En parallèle, les informations principales sont aussi affichées dans le sas d'entrée de la piscine pour celles et ceux qui n'ont pas internet.

Pour conclure, depuis quelques années maintenant, vous pouvez suivre la vie du club, essentiellement les compétiteurs, sur facebook où commentaires et images fourmillent dans un esprit d'ouverture.

L'accès est libre, il suffit d'en demander l'autorisation dès la connexion.

Ceci clos le rapport moral.

Je vous présente mes amitiés sportives.

**LE PRESIDENT DE LA SECTION NATATION.**

Patrick DOUGUET.

*Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents ou représentés*

## Résultats sportifs pour 2016/2017.

# SAISON 2016/2017

## Fédération Française de Natation

### Interclubs :

Dames	:	7.379 points
Classement national	:	916 <sup>ème</sup> sur 1427 équipes classées.
Classement régional	:	164 <sup>ème</sup> sur 219 équipes classées.
Messieurs	:	10.711 points
Classement national	:	569 <sup>ème</sup> sur 1609 équipes classées.
Classement régional	:	109 <sup>ème</sup> sur 288 équipes classées.

### Interclubs des maîtres :

Classement national	:	117 <sup>ème</sup> sur 477 clubs classés.
Classement régional	:	40 <sup>ème</sup> sur 116 clubs classés.

### Classement des clubs (natation course)

Classement national	:	505 <sup>ème</sup> sur 981 clubs classés.
Classement régional	:	91 <sup>ème</sup> sur 167 clubs classés.
Classement national des maîtres	:	162 <sup>ème</sup> sur 738 clubs classés.
Classement régional des maîtres	:	40 <sup>ème</sup> sur 124 clubs classés.

### Coupe de France en eau libre (épreuve olympique) : 38<sup>ème</sup> sur 391 clubs classés.

Classement national	:	38 <sup>ème</sup> sur 422 clubs classés
1 nageuse classée	113 <sup>ème</sup> sur 842.	
1 nageur classé	39 <sup>ème</sup> sur 1235.	
1 nageur classé	182 <sup>ème</sup> sur 1235.	
1 nageur classé	698 <sup>ème</sup> sur 1235.	

### Médailles

10 médailles au championnat d'Ile de France d'hiver des Maîtres :  
6 en or, 4 en argent.

1 médaille au championnat de France d'hiver des Maîtres.  
1 en or.

3 médailles au championnat de France d'été des Maîtres.  
1 en or, 1 en argent, 1 en bronze.

13 médailles au championnat départemental des Yvelines des maîtres.

12 en or, 1 en argent.

3 jeunes sélectionnés aux championnats Régionaux N2 d'hiver Q1.  
2 jeunes sélectionnés aux championnats Régionaux N2 d'hiver Q2.  
2 jeunes sélectionnés aux championnats Régionaux N2 d'hiver Q3.

## **Officiels et compétitions**

*Nous avons également 9 officiels de la Fédération Française de Natation :*  
*2 officiels A (juge arbitre, starter, juge de nages)*  
*7 officiels B (chronométreur, juge à l'arrivée, inspecteur de virages)*  
*3 officiels en examen.*

<p><b>Nous avons participé à :</b> <b>34 compétitions FFN.</b> <b>12 compétitions Masters FFN.</b> <b>12 compétitions en eau libre FFN.</b></p>
---

Nous avons besoin de nouveaux officiels dans les années à venir afin d'éviter les amendes de la fédération qui s'élèvent à environ 50€ par compétition.

Il faut savoir que pour 4 nageurs inscrits à une compétition, 1 officiel est obligatoire.  
Pour 10 nageurs et plus, 2 officiels du club doivent être inscrits sur la feuille de jury.

5 nouveaux officiels sont inscrits pour cette nouvelle saison, 2 sont admis à ce jour au titre d'officiel B.

### **Cotisations 2016/2017.**

Les cotisations de la saison 2016/17 ont augmenté en moyenne de 1% par rapport à la dernière saison d'activité.

#### **MONTANT DES COTISATIONS**

Ecole de natation	:	166 euros
Adulte 1 fois/semaine	:	190 euros
Adulte 2 fois/semaine	:	240 euros
Aquagym 1fois/semaine	:	174 euros
Aquagym 2 fois/semaine	:	234 euros
Adulte + aquagym	:	240 euros
Compétition	:	204 euros

Pour votre information, sachez que nous sommes toujours très en dessous des prix pratiqués par la plupart des clubs des Yvelines et de l'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines tout en essayant de maintenir un salaire attractif à nos Brevets d'état salariés.

Nous essaierons, dans la mesure du possible, de maintenir ces cotisations à des tarifs raisonnables.

Les subventions, particulièrement celle de la municipalité de Trappes, permettent de maintenir des cotisations à un niveau plus qu'acceptable.

Par contre si les subventions diminuaient, nous serions dans l'obligation d'augmenter les cotisations proportionnellement à la diminution des aides.



**Rapport financier 2016/2017**

## Bilan financier 2016-2017

<b>Dépenses</b>		
<b>Frais Généraux</b>		3 283,85 €
Fournitures		199,16 €
Tenue de compte		145,20 €
Informatique		1 209,89 €
Divers	Impayés	255,00 €
	Remboursements	545,00 €
	Autres	929,60 €
<b>Masse salariale</b>		82 054,38 €
Salaires		48 638,05 €
Cotisations salariales		28 894,29 €
Auto-entrepreneurs		4 522,04 €
Formation		
<b>Affiliations</b>		20 458,80 €
Club	FFN	415,00 €
	FFN	20 023,80 €
Licences	FSGT	0,00 €
	Autres	20,00 €
<b>Stages, Déplac. &amp; Engagements</b>		26 840,75 €
Stages	Aquagym	4 405,50 €
	Compét.	14 714,84 €
Déplacements	Compét.	443,09 €
	Maîtres	1 430,75 €
	Eau Libre	1 139,62 €
Engagements	FFN	4 706,95 €
	FSGT	0,00 €
<b>Matériel</b>		2 594,83 €
Equipements compétiteurs		1 607,56 €
Matériel générique		987,27 €
<b>Autres</b>		6 672,66 €
Activités sociales	Compétiteurs	0,00 €
	Adultes/Aquag.	0,00 €
	Bureau	2 649,10 €
Manifestat°	Ass. Générale	73,91 €
	Noël 4/6 ans	354,58 €
	Compét. à Trappes	0,00 €
Solde saison préc. (déficit)		3 595,07 €

<b>Recettes</b>		
<b>Cotisations</b>		114 514,34 €
<b>Subventions</b>		14 918,90 €
Département		2 485,40 €
	CASQY	0,00 €
Mairie		12 000,00 €
Autres	Aide CDY	433,50 €
<b>Participations</b>		8 250,00 €
Stages	Compétiteurs	5 950,00 €
	Aquagym	2 300,00 €
<b>Autres</b>		4 507,19 €
Remboursements		0,00 €
Solde saison précédente		0,00 €
Provisions		2 000,00 €
Divers		2 507,19 €

Total dépenses : 141 905,27 €

114,4% du prévisionnel

Solde pour la saison :

285,16 €

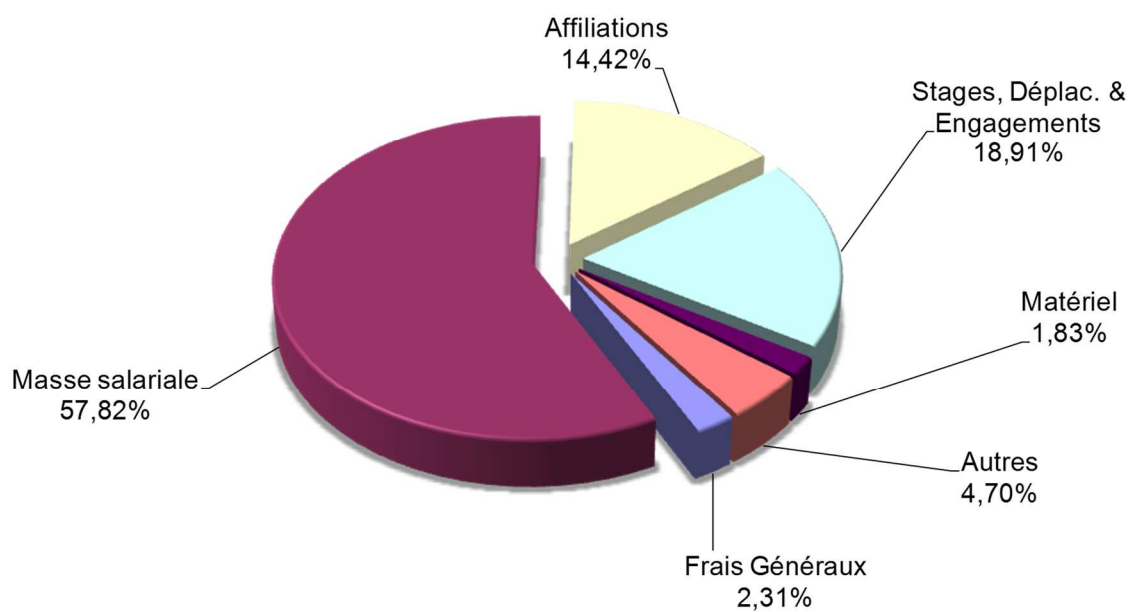
Total recettes : 142 190,43 €

114,6% du

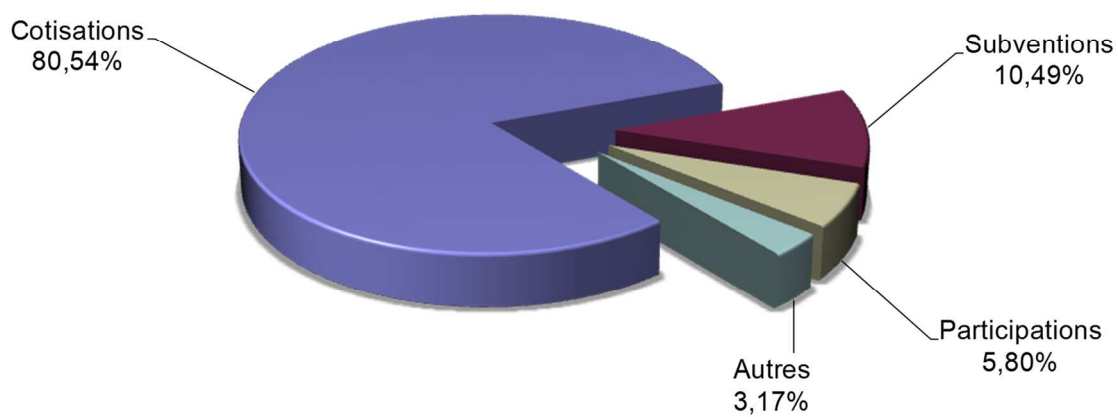
0,2%

*Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité des présents ou représentés*

## Dépenses



## Recettes



**Budget prévisionnel 2017/2018.**

## Budget Prévisionnel 2017-2018

Dépenses			Recettes			
<b>Frais Généraux</b> 2 000,00 €			<b>Cotisations</b> 112 714,84 €			
	Fournitures	300,00 €				
	Tenue de compte	100,00 €				
	Informatique	500,00 €	<b>Subventions</b> 21 000,00 €			
	Divers	Impayés	200,00 €	Département		
		Remboursements	500,00 €	CASQY		
		Autres	400,00 €	Mairie		
				Autres		
				Aide Formation		
<b>Masse salariale</b> 86 500,00 €			<b>Participations</b> 10 000,00 €			
	Salaires	50 000,00 €				
	Cotisations salariales	30 000,00 €	Stages			
	Auto-entrepreneurs	4 500,00 €	Compétiteurs			
	Formation	2 000,00 €	Aquagym			
<b>Affiliations</b> 21 600,00 €			<b>Autres</b> 285,16 €			
	Club	FFN	500,00 €	Remboursements		
		Licences	FFN	21 000,00 €	Solde saison préc. (bénéfice)	
		FSGT	0,00 €	Provisions		
	Autres		100,00 €	Autres		
<b>Stages, Déplac. &amp; Engagements</b> 29 500,00 €						
	Stages	Aquagym	4 500,00 €			
			Compét.	17 500,00 €		
	Déplacemen	Autres	500,00 €			
			Maîtres	1 500,00 €		
			Eau Libre	1 000,00 €		
	Engagement	FFN	4 500,00 €			
			FSGT	0,00 €		
<b>Matériel</b> 3 500,00 €						
	Equipements compétiteurs	2 000,00 €				
	Matériel générique	1 500,00 €				
<b>Autres</b> 900,00 €						
	Activités soc	Compétiteurs	0,00 €			
			Adultes/Aquag.	0,00 €		
			Bureau	350,00 €		
	Manifestat°	Ass. Générale	100,00 €			
			Noël 4/6 ans	350,00 €		
			Compét. à Trappes	100,00 €		
		Solde saison préc. (déficit)	0,00 €			

Total dépenses : 144 000,00 €

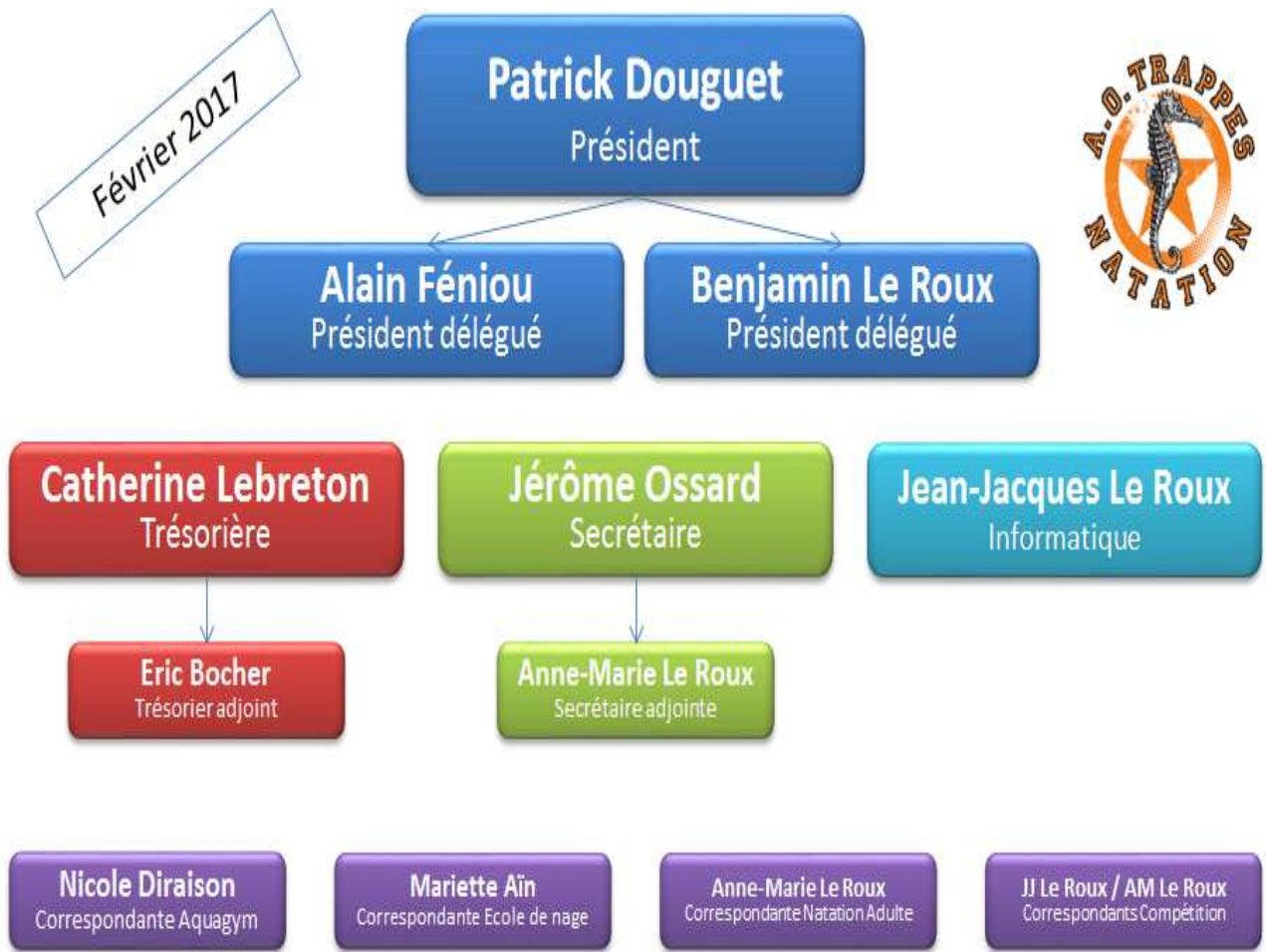
Total recettes : 144 000,00 €

Solde pour la saison :

0,00 €

Le budget prévisionnel a été approuvé à l'unanimité des présents ou représentés  
**Présentation du Bureau.**

Février 2017



Membres du bureau			
Mariette Aïn	Eric Bocher	Monique Chazelas	Nicole Diraison
Patrick Douguet	Jean-Luc Dupont	Alain Féniou	Joëlle Lamurias
Catherine Lebreton	Anne-Marie Le Roux	Benjamin Le Roux	Jean-Jacques Le Roux
Jérôme Ossard			

**Appel à candidature et élection de nouveaux membres.**

Madame Paula Fernandes est candidate au Bureau.

**Démission et élection du Bureau.**

Monique Chazelas, Joëlle Lamurias, Alain Feniou et Jean-Luc Dupont, sont démissionnaires.

Je tiens à remercier Jean-Luc Dupont, nageur, officiel, membre du bureau et président délégué du club. Il a aidé et participé à la vie de l'AOT natation pendant plus de 20 ans.

Remerciement également à Joëlle Lamurias qui a passé une dizaine d'années au bureau.

Tous les autres membres sortants se représentent.

**Le Bureau a été élu et réélu à l'unanimité par l'assemblée générale.**

**Objectifs sportifs 2017/2018.**

## **OBJECTIFS SAISON 2017/2018**

**Atteindre** au minimum 630 adhérents.

**Faire** le maximum pour accroître le nombre de compétiteurs.

**Valoriser** le groupe afin que notre notoriété soit toujours reconnue au niveau départemental et régional de la FFN.

**Parvenir** dans les 15 premiers clubs des Yvelines et les 100 premiers clubs d'Ile de France en FFN.

**Stimuler** fortement les catégories avenir et jeune, vivier des compétitions, en y favorisant l'aspect attractif et pédagogique.

**Entretenir** une convivialité absolue entre les entraîneurs, compétiteurs, officiels et accompagnateurs.

**Soutenir** au maximum nos entraîneurs afin que les objectifs se réalisent.

**Promouvoir** l'aspect attractif des compétitions afin d'enrôler des parents motivés dans les catégories juniors, jeunes et avènements.

**Maintenir** les officiels du club à au moins 8 arbitres, juges et chronométrateurs, indispensable pour la bonne marche du club.

Ces objectifs sont réalisables si l'osmose entre les différentes entités du club est irréprochable.  
Un effort important doit être consenti, par tous, afin que ces cibles soient atteintes.  
Nous ne doutons pas de la réalisation de ces objectifs.

**Règlement intérieur.**



## 1. Règlement intérieur et illustration sur la tenue exigée par le règlement.



### REGLEMENT INTERIEUR de l'A.O.T NATATION Mise à jour du 8 décembre 2017



**1** : Le présent règlement concerne **tous les adhérents** ou leur représentant légal de la section natation de l'AOT. Ceux-ci s'engagent à **respecter et à se conformer au règlement intérieur** de la piscine municipale en plus du présent **règlement du club**.

**2** : Les adhérents sont affectés à un groupe correspondant à leurs capacités. Pour préserver l'efficacité des séances, l'effectif dans chaque ligne d'eau est limité. En conséquence, l'adhérent est tenu de **respecter les créneaux** fixés à l'inscription et s'engage à suivre l'intégralité de l'enseignement dispensé. Les modifications de créneaux sont possibles uniquement sur suggestion des entraîneurs.

**3** : Les candidats à l'adhésion doivent fournir un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de la natation sportive datant de moins de 3 mois, une **photo** et le règlement de la **cotisation**. Seuls les dossiers complets peuvent prétendre à l'adhésion sous réserve des places disponibles. Les inscriptions se déroulent uniquement pendant les périodes prévues à cet effet (juin et septembre).

**4** : Le bureau autorise les éducateurs à appeler les pompiers ou le SAMU en cas d'accident et à faire évacuer l'accidenté vers l'hôpital le plus proche si nécessaire.

**5** : La communication aux adhérents est assurée par le site internet ([www.aotnatation.org](http://www.aotnatation.org)) par courriel et par affichage à la piscine. Une permanence est organisée tous les mardis de l'année, de 17h à 20h, en dehors des vacances scolaires.

**6** : **Aucun remboursement** ne peut être effectué en cours de saison sportive **quelle que soit la raison**.

**7** : Le bonnet de bain est **obligatoire** pour tous les adhérents. **Seul un maillot de bain conforme au règlement de l'établissement et à l'article 3 du règlement intérieur voté en conseil municipal du 5 février 2010 est autorisé.** (Voir illustration affichée à la piscine).

(Illustration de l'Article 3 du Règlement Intérieur)  
Adopté en conseil municipal du 5 Février 2010



Les compétiteurs veilleront à posséder leur matériel lors des entraînements (lunettes, palmes, pull-buoy et plaquettes).

**8** : Excepté dérogation pour les parents des nageurs du mini-club, **l'accès aux locaux (vestiaires, douches, bassin) est interdit aux parents au-delà du portillon d'entrée**. L'accès aux douches est interdit aux parents quelque soit le créneau.

**9** : Il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeur (baladeur, portable, argent...). **En cas de perte ou de vol**, la direction de la piscine ainsi que les **dirigeants** de la section natation **déclinent toute responsabilité**.

**10** : Le **respect et la politesse** doivent être une priorité pour tous les adhérents de la section envers toutes les personnes qu'ils seraient susceptibles de rencontrer lors des entraînements ou des compétitions. Chaque adhérent s'engage à prendre **soin du matériel** mis à sa disposition par le club et l'établissement. Dans le cas contraire, une radiation sans remboursement de la section natation peut être envisagée.

**11** : **Les entraîneurs, en accord avec le Bureau**, se réservent le droit de changer un nageur de groupe en cours d'année, pour l'encourager ou le sanctionner, en fonction des résultats, du travail, de l'assiduité et du

comportement. Dans ce cas, les adhérents et les parents concernés sont informés.

**12 : Tout retard** doit être justifié auprès de l'entraîneur. Les retards récurrents et abusifs sont sanctionnés par les entraîneurs, voire par le président, et peuvent aller jusqu'à la sanction de **radiation** de la section natation. Les horaires indiqués s'entendent dans l'eau. Les parents voudront bien prévoir que les enfants arrivent à la piscine sans retard, le début de l'échauffement étant capital.

**13** : Les adhérents sont autorisés à pénétrer dans l'établissement (au-delà des portillons) au plus tôt **10 minutes avant** le début de leur créneau et doivent être sortis au plus tard **15 minutes après** la fin de leur créneau. A l'issue de ces 15 minutes, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et **ne sont plus sous la responsabilité du club**.

Pour fluidifier les entrées-sorties, le passage à la douche en fin de créneau des enfants doit être limité à un rinçage c'est-à-dire se faire **sans shampoing ni savonnage**.

**14** : La participation aux compétitions de natation est **fortement recommandée**. Les adhérents souhaitant faire des compétitions s'engagent à s'entraîner au **minimum 2 fois par semaine pour les avenirs, poussins et benjamins, et 3 fois par semaine pour les minimes, cadets, juniors et seniors**.

**15** : Les nageurs absents des compétitions doivent avertir à l'avance leur responsable ou présenter un certificat médical en cas de forfait de dernière minute sous peine d'être redevables de l'amende forfaitaire qui est infligée au club.

**Le Bureau de l'A.O.T section natation.**

**Questions diverses.**

- 1- Demande de reprise des cours d'aquagym du mardi à 12h avec ambiance musicale (Christine). **A ce jour aucune séance n'a été effectuée dans ces conditions.**
- 2- Demande de récupération des cours en cas d'absence pour les raisons suivantes:
  - Sur présentation d'un certificat médical
  - Pour tous les cours annulés par votre décision (grèves, incidents techniques, maladies, etc..)
- 2- Demande de limiter le nombre de participants à 20 personnes par cours d'aquagym afin de pouvoir effectuer correctement les exercices.
- 3- n'étant pas disponible pour assister à l'AG, voici une suggestion de ma part :

lors des séances d'aquagym nous sommes fréquemment gênés soit par le soleil en face, soit par le ciel très lumineux. Aussi, je me permets de suggérer d'inverser les couloirs des nageurs et la partie dédiée à l'aquagym. Bien sûr, il y aurait une autre solution, celle d'installer un store tout le long des vitres ! mais c'est plus cher...

**Les réponses seront apportées lors de la réunion du Bureau début février.**

#### **1) Réponses aux questions diverses de l'AG**

- A. « Reprise des cours d'aquagym en musique » : c'est le dialogue qui sera privilégié pour les demandes. Le bureau souligne que les employés recrutés sont des éducateurs formés, diplômés et responsables du bon déroulement des cours.
- B. « Demande de récupération en cas d'absence d'éducateur ou de suppression de cours » : les conditions d'adhésion sont décrites à l'article 6 du règlement intérieur, néanmoins une précision sera apportée. Le bureau se réserve la possibilité d'étudier les situations au cas par cas.
- C. « Demande de limitation des effectifs de participants aux cours d'aquagym » : pour des questions d'équilibre du montant de l'adhésion, le bureau n'envisage pas de répondre favorablement à la demande de réduction du nombre de participants sur ces créneaux.
- D. « Suggestion d'installation de stores par un adhérent gêné par la luminosité » : l'aménagement proposé n'est pas envisageable pour des raisons de sécurité et de coût financier.